

Mesdames, messieurs, chers concitoyens,

Je me dois de vous annoncer que la consultation locale prévue la semaine prochaine est **annulée**. En effet, à la suite du recours de l'association « Sauvegarde du paysage des 7 collines », Monsieur le Préfet me demande aujourd'hui d'annuler ce rendez-vous citoyen. A défaut, selon ses dires, il saisira le juge administratif. Sans ce recours, la consultation locale se serait déroulée comme prévu, malheureusement certains éléments de cette association en ont décidé autrement et c'est bien dommage pour les électeurs puissaliconnais. Sachez, mesdames et messieurs, que dans le même temps, j'ai quand même permis à cette association d'organiser une réunion publique le 21 août sur la promenade avec le prêt d'une estrade, de tables et de chaises qui seront amenés sur place par nos agents communaux. La démocratie, c'est aussi donner le droit à chacun de s'exprimer!

Pourquoi souhaitions-nous cette consultation?

D'abord, il s'agissait d'un engagement de campagne électorale. Nous avions écrit sur notre programme il y a 6 mois « notre équipe n'est pas favorable aux projets éoliens, si besoin, une consultation citoyenne tranchera ». Nous l'avions souhaité aussi par respect de ceux qui ne pensaient pas comme nous et qui avaient le droit de s'exprimer. Enfin, nous pensions que l'avis potentiel de 1044 électeurs aurait plus de poids que celui d'un conseil municipal composé de 15 personnes.

Pourquoi ces dates du 17 au 23 août 2020 ?

La société Volkswind a reçu les autorisations nécessaires pour poursuivre son nouveau projet probablement en mai/juin, nous avons connu les dates de l'enquête publique mi-juillet, et la préfecture nous a demandé de dissocier la consultation locale et l'enquête publique pour éviter toute confusion. Nous avons donc choisi la semaine avant l'enquête publique lors de notre délibération du 28 juillet (votée à l'unanimité), pour permettre au conseil municipal de donner son avis en septembre. A noter que les absents et les non-inscrits pour cette consultation, gardaient la possibilité de s'exprimer pendant l'enquête publique du 24 août au 25 septembre 2020.

Sommes-nous engagés avec la société Volkswind?

En aucune façon, ni convention, ni partenariat signé avec cette société. Seuls sont engagés les propriétaires terriens. Le dossier complet, bientôt mis à disposition du public, montrera tous les rouages et tous les acteurs de ce projet.

Pourquoi ne pas avoir délibéré avant?

Cela ne servait à rien, seules seront prises en compte les délibérations votées pendant l'enquête publique. Tous ceux qui ont délibéré avant, vont devoir recommencer.

Des travaux de terrassement à côté du cimetière ?

Là aussi, on affabule en racontant que c'est pour le passage des futures éoliennes alors qu'il s'agit de travaux agricoles privés !

Qu'attendions-nous de cette consultation?

Un vote massif qui aurait validé notre position et qui nous aurait rendus plus fort vis à vis des autres communes, car nous aurions été les seuls à avoir donné la parole aux citoyens.

Et si le oui l'avait emporté?

Nous faisions confiance aux puissaliconnais pour prendre la bonne décision, car ce projet est démesuré et inapproprié à notre territoire.

Mesdames et messieurs, vous comprendrez que je sois déçu aujourd'hui de ne pas pouvoir vous donner la parole, j'avais imaginé que ce sujet rassemble le plus grand nombre de puissaliconnais. Au lieu de cela, quelques-uns ont préféré en faire un règlement de comptes après une campagne municipale perdue.

Ce comportement fragilise notre commune sur ce sujet et dessert le but à atteindre, alors que notre position est clairement écrite sur notre programme.

Le mois prochain, je réunirai un conseil municipal, et sur la base de notre programme électoral, je lui demanderai de donner un **avis défavorable** au projet éolien de la société Volkswind, sans pouvoir m'appuyer sur votre vote et sur votre soutien dont je ne doutais pas.

Et puis surtout, avec mes élus, notre secrétaire général, la communauté de communes des Avant Monts, et les communes concernées, nous rechercherons de vrais arguments pour s'opposer à ce projet, loin des amalgames et des polémiques!

Mesdames et messieurs, il y a 6 mois vous m'avez accordé votre confiance, des élus autour de moi m'ont aussi accordé la leur, comment peut-on imaginer une seconde que je chercherais à trahir les uns et les autres ? Mon conseil municipal ne résisterait pas longtemps à cette situation et me lâcherait dans la foulée, entrainant de nouvelles élections municipales.

Aujourd'hui, je tiens à vous rassurer, malgré tout ce que vous pouvez entendre, votre maire et son équipe restent unis et gardent le cap qu'ils se sont fixés. Vous pouvez compter sur nous et, ensemble, faisons abstraction de tous ceux qui cherchent à nous diviser.

Je vous invite à participer nombreux à l'enquête publique qui se tiendra du 24 août au 25 septembre 2020 en Mairie de Puissalicon en émettant des arguments forts pour que vos voix soient entendues par Monsieur le Préfet.

Le maire Michel Farenc